



Les 10 ans
de Swisspower –
rétrospectives et
perspectives.

09

Rapport annuel




swisspower

Creating energy solutions.



03	Les 10 ans de Swisspower	18	Rapport de l'organe de révision
08	Editorial: Gagner encore et toujours	20	Organes de la société
09	Une action stratégique	21	Adresses des partenaires actionnaires de Swisspower
14	Bilan	22	Aperçu de tous les partenaires de Swisspower
16	Compte de résultat		
17	Annexe		

10 ans

Depuis dix ans, Swisspower regroupe des services industriels suisses de pointe en un vaste réseau de compétences. Alors qu'auparavant elle se définissait essentiellement comme un instrument des partenaires actionnaires, la société propose aujourd'hui une gamme complète de services et de conseils pour les entreprises d'approvisionnement en énergie ainsi que pour une clientèle grands comptes. En 2010, la devise adoptée en 1999 par la communauté d'intérêts «Union suisse des services industriels» (IGSS), laquelle a précédé la création de Swisspower, n'a rien perdu de sa validité: «Nous unissons notre énergie pour défendre vos intérêts.»



Une action positive - Swisspower de 2000 à 2010.

Elévation générale du niveau de vie, efficience des ressources, compétitivité. En lançant le programme du marché intérieur, les pays de l'Union Européenne visent à instaurer une concurrence économique en matière d'approvisionnement en électricité. En 1998, l'ouverture du marché a pour conséquence l'effondrement des tarifs à travers toute l'Europe. D'aucuns prédisent que, dans un environnement aussi concurrentiel, seuls les grands groupes parviendront à survivre, en Suisse également. Une poignée de services industriels met en doute ce type de prévision et a décidé de passer à l'action au lieu d'attendre. Les enquêtes menées auprès de la population le montrent: les fournisseurs d'énergie intervenant au niveau communal enregistrent avec satisfaction une demande toujours aussi forte. Les services industriels suisses doivent simplement être au top pour affronter le marché.

«Swisspower est la plate-forme utilisée par des partenaires qui coopèrent dans le cadre d'intérêts partagés.»

Dr. David Thiel
Président du Comité
de direction IWB Basel

00: L'union fait la force.

S'organiser face à la concurrence, puiser dans les richesses offertes par la diversité, unir les forces vives. Le 11 février 2000, les services industriels de 14 villes et communes – Bâle, Berne, Bienne, Coire, Davos, Frauenfeld, Interlaken, Kreuzlingen, Lucerne, Vaz/Obervaz, Weinfelden, Winterthur, Zoug et Zurich – créent à Lucerne l'entreprise commune Swiss Citypower, successeur juridique de la communauté d'intérêts «Union suisse des services industriels» (IGSS). Les Industrielle Betriebe Aarau (Services Industriels d'Aarau), Energie Thun AG ainsi que les Services Industriels de Martigny ont rejoint l'entreprise en tant que partenaires actionnaires. Dr. Conrad Ammann, directeur de ewz (Service de l'électricité de la Ville de Zurich), est élu aux fonctions de Président du conseil d'administration. Alfred Bürkler est nommé au poste de Directeur général. Entouré de sa petite équipe, il a su depuis permettre à Swisspower d'avoir le vent arrière et, ainsi, de tenir le cap.

01: Swiss Power, créatrice de valeur ajoutée.

Swisspower se hisse en 2001 au rang de leader du marché. Malgré la pression de la concurrence, la société parvient à se constituer un portefeuille de clients multisites, représentant au total la fourniture d'électricité d'un térawattheure, et à défendre leurs intérêts en reformulant les contrats. Le client récompense par sa fidélité, non seulement la pratique de prix équitables, mais aussi le décompte groupé, sous forme de factures mensuelles ramenées au strict minimum, de ses activités commerciales dans le domaine énergétique. A côté de cela, Swisspower lance une gamme d'offres de contracting, services et maintenance concernant l'électricité et le gaz naturel: par exemple, le «concept Heatbox» qui remporte un grand succès, ou encore la marque d'écocourant «Swisspower Premium» qui s'est imposée comme leader du marché. Swisspower, qui tient à assurer la visibilité des services industriels à travers tout le pays, est déjà considérée comme une valeur sûre au début d'une décennie marquée par un sentiment global d'insécurité.

2000 – 2001: Swiss Citypower devient Swisspower. Le Conseil d'administration et la conférence de Directeurs décident d'attribuer à l'entreprise le nom de marque Swisspower. Cette nouvelle appellation, brève et percutante, souligne l'orientation nationale de l'entreprise.



De 2002 à 2004: le 28 septembre 2003, l'Italie est subitement plongée dans la nuit et l'obscurité. Que s'est-il passé? La grande ligne de transit du Lukmanier qui traverse la Suisse est tombée en panne en raison du volume excessif des flux d'électricité transportés vers l'Italie. Après que la Suisse a dit non, lors de la votation populaire, à l'ouverture du marché de l'électricité, le pays est pressé d'adhérer à la réglementation applicable au marché intérieur de l'électricité de l'UE.



02: Un marché de l'électricité dépourvu de formule d'harmonie.

Un contexte reste un contexte: en 2002, les citoyens suisses refusent la loi sur le marché de l'électricité (par 53 % des voix contre), mais, un an après seulement, le Tribunal fédéral rend un arrêt imposant un système d'accès négocié de tiers au réseau pour les consommateurs. D'une manière comme de l'autre, les conditions-cadre sont définies pour le marché de l'électricité, même en l'absence de formule d'harmonie. Swisspower assure aux services industriels la réussite sur un marché dérégulé de l'électricité. Les clients multisites sont défendus. Le Gigathlon organisé par Swisspower assure à la marque de services industriels une considération au niveau national. Pour les sportifs comme pour Swisspower, le fait se vérifie: plus le vent est fort et plus la hauteur de vol est élevée.

03: Une panne de courant met la Suisse sous tension.

Une panne de courant vient bouleverser l'économie suisse de l'électricité: la ligne de transit du Lukmanier disjoncte aux premières heures du matin le 28 septembre 2003, plongeant l'Italie dans l'obscurité. Les autorités fédérales, face à la pression, veulent alors légiférer dans l'urgence dans le secteur de l'électricité. Les services industriels interviennent afin d'éviter une

législation déséquilibrée qui pénalise les entreprises responsables du transport ainsi que les consommateurs nationaux. Les services industriels de Genève adhèrent au réseau Swisspower, qui adapte, en les complétant, les contrats passés avec les clients multisites à la situation juridique, si fragmentaire soit-elle, et ce malgré une complexité croissante.

04: De l'énergie pour le secteur de l'énergie.

En 2004, Swisspower se dote des moyens de fonctionnement, toujours utilisés actuellement, pour la gestion et le décompte des données énergétiques. Le décompte groupé se révèle dès lors être une caractéristique propre à Swisspower. Plus la légifération fédérale dans le secteur de l'électricité est confuse et plus les conseils et la clarté sont demandés. C'est pour répondre à cette double demande que la société Swisspower développe ses activités de consulting et propose plus de 50 services de marketing, parmi lesquels «Energyfit», «Compabilité énergétique» ainsi que «Gridbox». Une commission du Parlement de la ville de Zurich pose la question des relations existant entre le service de l'électricité de la ville de Zurich et Swisspower, sur quoi les conditions indispensables, en termes de fonctionnement et de contrat, sont reformulées et reconsolidées là où cela semble nécessaire.

«La nature de Swisspower est de détecter et de satisfaire à tout moment les besoins exprimés par la clientèle.»

Hans Jakob Graf
Président du Comité de direction de ewl energie wasser luzern,
Président du Conseil d'administration de Swisspower AG

«Swisspower n'a une chance que si tous tirent à la même corde.»

Kurt Bill
Président du Conseil d'administration de Energie Thun AG,
Vice-président du Conseil d'administration de Swisspower AG

05: Eléments fondamentaux et stratégies.

Des études menées par le groupe Axpo font apparaître une «lacune d'approvisionnement en électricité» comme l'élément fondamental. Les bourses européennes de l'électricité signalisent une hausse. Au lieu des questions de régulation, c'est la couverture des besoins qui est au cœur de la discussion. Les propriétaires publics des partenaires actionnaires, entre-temps 20 services industriels, saluent ce débat. Un changement de génération et un processus de transformation sont en cours, dont la société Swisspower, en tant que «brand» indépendant, sortira encore plus forte. Hans Jakob Graf, Président du Comité de direction de ewl energie wasser luzern prend la présidence du Conseil d'administration de Swisspower. Swisspower acquiert un profil entrepreneurial. La société accède à l'indépendance. Elle se financera à partir d'une commission calculée sur la base non plus du chiffre d'affaires, mais de la marge dégagée par les contrats multisites.

06: Plein gaz sur l'électricité.

La situation se clarifie: la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) ainsi que l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) apportent des précisions. La réflexion sur le marché national – ce qui s'exprime par l'échec de la loi sur le marché de l'électricité (LME) – passe à l'arrière-plan des préoccupations. C'est à présent le marché libéralisé de l'électricité à l'échelle de l'UE qui occupe le devant de la scène. Or, défi paradoxal, les incertitudes en matière de sécurité d'approvisionnement vont, parallèlement, en augmentant. Pour la première fois, les partenaires de Swisspower s'expriment sur le terrain politique: les centrales au gaz, qui font l'objet d'un débat public, ne doivent être autorisées que si la chaleur produite peut être utilisée. Dans le cadre des débats portant sur la LApEI, ils réussissent à inscrire à l'agenda politique leurs intérêts propres en matière de Balancing Concept, modèle d'exploitation des réseaux, Transmission Code ainsi que de documents d'application. Le Brand Swisspower est redéfini: «Creating energy solutions.»

De 2005 à 2006: la lacune d'approvisionnement en électricité est le débat quotidien de la politique énergétique. Les services industriels ne se prononcent en faveur des centrales au gaz qu'à la condition expresse que la chaleur produite puisse être systématiquement récupérée pour la production combinée de chaleur et d'électricité.



De 2007 à 2009: l'ouverture du marché suisse de l'électricité est en passe de devenir une réalité au bout de la dizaine d'années de discussions qui ont suivi la publication du rapport Cattin. Avant même que la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et l'ordonnance entrent en vigueur, le Parlement et le Conseil fédéral annoncent une révision du texte de loi.



07: Un business électrisant.

La pertinence du business plan de Swisspower trouve sa confirmation. Les services industriels de Saint-Gall, ancien membre fondateur de la société, reviennent chez Swisspower. Avec l'adhésion de partenaires tessinois, actionnaires de ENERTI SA, l'alliance pour le marché intérieur est scellée. Swisspower acquiert progressivement une marge d'action croissante qui lui permet de s'émanciper. De nouveaux partenaires de réseau et de projets sont acceptés, ce qui nécessite le développement du domaine porteur des conseils et services, lequel fait l'objet d'une forte demande. L'acquisition de savoir-faire profite à tous les partenaires et débouche sur la création d'un groupement de services industriels. Représentant les intérêts des distributeurs finaux, Swisspower n'hésite pas à élever une voix concertée au beau milieu du concert de la politique fédérale – et sa voix est entendue.

08: Creating Swisspower Solutions.

Ramener sa politique d'entreprise au strict raisonnable porte ses fruits: avant l'ouverture, le 1^{er} janvier 2009, du marché de l'électricité, Swisspower renforce son rôle de leader du marché dans le secteur des clients multisites. En parallèle de son activité principale, la société développe le «Energy Accounting», assurant la maîtrise totale des flux énergétiques et matériels, tout en appliquant encore mieux l'outil de conseil «Energy Fit» aux réalités du marché. Durant sa 9^e année d'activité, Swisspower conquiert, face à ses concurrents, une position de force dans la

gestion de données énergétiques complexes, domaine dans lequel aucune autre société n'exerce d'activité comparable en Suisse. Swisspower est à tout moment en mesure de réagir à la clarification de l'environnement énergétique, différenciée au niveau fédéral, et de procéder à une simplification du mode de facturation en établissant une facture mensuelle correspondant aux attentes de la clientèle. En 2008, le débat sur le prix de l'électricité a transformé radicalement le contexte. Swisspower entend bien relever le nouveau défi que représente la hausse des prix de l'énergie et s'y prépare activement en réformant sa stratégie.

09: Conseil, Billing, clients multisites.

En dépit de la libéralisation, le secteur de l'électricité reste paradoxal: quelque 60 000 grands consommateurs accèdent au marché – et le taux de changement d'opérateur est inférieur à un pour cent. Telles qu'elles sont conçues, la LApEI et l'OApEI se révèlent fondamentalement anticompetitives. Les mesures rectificatives drastiques prises par le Conseil fédéral par voie d'ordonnance ainsi que l'annonce d'une révision de la LApEI et de l'OApEI d'ici 2014 ont pour conséquence une paralysie, et reposent partiellement sur l'hypothèse, bien sûr fautive, que les choses resteront en l'état. Forte de ses 10 ans d'expérience, Swisspower est capable d'assumer des tâches paradoxales. En plus de ses compétences principales, des conseils, du Billing et du suivi des clients multisites, elle a su maîtriser avec brio tous les aspects techniques de l'ouverture du marché. Les besoins externes en conseils ne cessent de croître. L'adhésion des Regionalwerke AG Baden vient renforcer l'alliance de services industriels.

«Plus que jamais, Swisspower est le pivot autour duquel s'organise le partenariat avec des services industriels. Chaque partenaire doit mettre la notion d'individualisme en retrait, afin que nous soyons tous en mesure d'exploiter encore mieux les synergies qui s'offrent à nous.»

Daniel Schafer
PDG Energie Wasser Bern

Gagner encore et toujours.

Swisspower fête en 2010 ses dix ans d'existence. Cet anniversaire est pour nous l'occasion, tout en présentant les résultats de l'exercice 2009, de dresser le bilan rétrospectif des activités de l'entreprise depuis sa création.

Jusqu'à aujourd'hui, la mutation a été paradoxalement la seule constante sur laquelle Swisspower a pu s'appuyer pour une action s'inscrivant dans le long et difficile processus de régulation du marché de l'électricité. La période de turbulences précédant l'adaptation à la législation applicable au marché de l'électricité a été suivie d'une longue phase de consolidation avant que revienne de nouveau le tumulte provoqué par l'élaboration de la loi sur l'approvisionnement en électricité. La libéralisation du marché de l'électricité, devenue effective début 2009, n'a pas été non plus sans surprises: la dynamique de marché qui était attendue de tous ne s'est pas produite et les interventions régulatrices ont augmenté dans une forte mesure. Swisspower a dû relever sans cesse de nouveaux défis qui lui ont permis d'apporter la preuve de sa fiabilité et de son attractivité à ses partenaires et actionnaires. Les jalons posés depuis l'an 2000 révèlent aussi une image satisfaisante: depuis sa fondation, la société Swisspower a su voir, dans un contexte global en fluctuation constante, quelles étaient les chances qui s'offraient à elle. Ces chances, elle les a saisies, gagnant ainsi la confiance des clients finaux.

La société Swisspower a appris à faire face aux incertitudes et, au fil du temps, s'est renforcée durablement, vers l'intérieur comme vers l'extérieur. La mise en place de structures encore plus ouvertes et plus souples viendra souligner demain la validité - des options retenues aujourd'hui. En tournant ses regards vers l'avenir et en ne lésinant sur aucun moyen, Swisspower peut acquérir la certitude, dans un environnement concurrentiel de plus en plus dur, de toujours sortir victorieuse des épreuves.

Swisspower apporte à ses clients finaux des services, par exemple le Billing, qui ont fait l'objet d'une demande record au cours de l'exercice 2009. Ce succès est l'aboutissement d'une démarche entrepreneuriale échelonnée sur plusieurs années. Le

principe de transparence absolue, auquel obéit toute notre action, nous vaut l'estime de nos partenaires. L'indéniable respect que nous suscitons sur la scène publique vient apporter la preuve de l'efficacité avec laquelle nous assumons notre tâche. Dans les milieux politiques, notre voix est entendue comme étant celle des services industriels, ce qui nous a valu de gagner fortement en réputation et en poids sur le marché.

La flexibilité, l'écoute des clients et une action centrée sur l'excellence des résultats ont fait de la société Swisspower ce qu'elle est aujourd'hui: une entreprise de services qui engrange de brillants succès et possède un savoir-faire unique dans des domaines d'activité connus pour leur complexité. Swisspower, qui a tout lieu d'envisager l'avenir avec optimisme, est prête à remplir de nouvelles missions; un gain dont ses partenaires et actionnaires seront les grands bénéficiaires.

Le remaniement de la loi sur l'approvisionnement en électricité est de nature à redéfinir fondamentalement les conditions-cadre; le durcissement de l'environnement concurrentiel n'est plus qu'une question de temps. Par son action hautement responsable et sa volonté de proposer des services en prise sur les réalités énergétiques, Swisspower sera capable d'affirmer son indépendance sur le marché. La pratique de partenariats ouverts apporte aux partenaires et actionnaires intéressés des atouts supplémentaires, tout en leur offrant un gage de sécurité dans un univers en pleine mutation - un gain appréciable pour tous ceux qui, avec les mêmes droits et devoirs, souhaitent adhérer à ce modèle.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à la Direction et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour l'immense engagement personnel dont ils ont fait preuve et grâce auquel l'exercice 2009 a dégagé un résultat record. Il m'importe d'exprimer une nouvelle fois toute ma gratitude à notre clientèle et à nos actionnaires pour la confiance sans faille qu'ils nous ont témoignée tout au long de l'année passée.



Hans Jakob Graf
Président du Conseil d'administration



Une action
stratégique.



Swisspower donne la mesure de sa force.

Sur le plan réglementaire, le premier exercice sur le marché libéralisé de l'électricité n'a pas été un défi pour Swisspower. Avant même que la loi et le décret sur l'approvisionnement en électricité (LApEI et l'OApEI) ne prennent effet dans la durée, le Conseil fédéral et le Parlement fédéral ont annoncé une révision de la législation. De notre point de vue, cette révision, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2014, aura d'importantes conséquences sur l'approvisionnement en électricité. Les éléments concernant la concurrence, déjà peu nombreux dans la LApEI actuelle, le seront encore moins, ce qui menace de vider complètement de son sens le cadre défini pour la concurrence et d'obtenir ainsi l'inverse de l'effet recherché.

Swisspower apporte
une plus-value
durable à ses clients
d'affaires.

Des statistiques disponibles il ressort que moins de un pour cent des gros consommateurs change d'opérateur d'énergie. Conformément aux prévisions, l'article 4 de l'OApEI a produit son effet anti-compétitif et conduit la grande majorité des clients autorisés sur le marché à rester dans le système d'approvisionnement de base garanti par l'OApEI. La situation menace de se durcir avec la révision de la loi. C'est pour cette raison que Swisspower suivra de très près les travaux du législateur. Elle s'attachera à défendre les droits des distributeurs, dans l'esprit des actionnaires-clients. Le risque est grand que, dans un tel contexte, les problèmes soient «résolus» de manière unilatérale, c'est-à-dire au détriment des consommateurs et distributeurs finaux – tandis que les producteurs et exploitants de réseau pourront refacturer sans problème aux consommateurs finaux les coûts résultant de l'application des directives réglementaires qui leur seront imposées.

Au cours de ces dernières années, Swisspower a réussi à s'imposer, au sein du concert des débats politiques, comme étant la voix des entreprises d'approvisionnement en énergie en fin de chaîne de la distribution et, partant, à se trouver sur un pied d'égalité avec les producteurs. L'équipe Swisspower a maîtrisé avec une parfaite aisance les aspects techniques de l'ouverture du marché. Son action a été du tout au tout un franc succès. En dépit de la stagnation du marché, Swisspower et les actionnaires de Swisspower ont été en mesure de développer légèrement la fourniture d'électricité aux clients multisites, de renouveler des contrats importants et de conclure de nouveaux contrats avec ce créneau de clientèle. Swisspower a su conserver sa position de numéro un national dans le secteur des clients multisites grâce à l'adhésion de nouveaux partenaires (les services industriels régionaux SA Baden).

La société a créé son propre groupe-bilan en se dotant du savoir-faire requis en la matière et en l'implémentant dans l'organisation de ses activités. Nous avons réussi sur toute la ligne à travailler avec une efficacité accrue dans tous les domaines touchant à l'approvisionnement en électricité. Swisspower a résisté à la pression des résultats et se distingue brillamment par ses performances. Les efforts déployés ont été payants, puisque le bénéfice d'exploitation a été plus que doublé par rapport à l'exercice précédent: de 3,5 millions il est passé à 8,3 millions de francs. On peut dire que la société Swisspower, après dix ans de préparation à «l'heure 0» – l'heure historique de l'ouverture du marché suisse de l'électricité – a réussi son examen de passage pour le compte et à la satisfaction des actionnaires, et qu'elle est prête pour de nouvelles missions ainsi que pour accroître encore sa marge de manœuvre entrepreneuriale.

Tisser des liens durables avec les actionnaires-clients.

En tant qu'entreprise de services commune des services industriels suisses, Swisspower a amplement fait ses preuves et affirme sa position indépendante sur le marché de l'électricité. Ramener des données complexes à quelques chiffres clés fait partie des grandes compétences qu'exige notre activité. Dans ce contexte, le suivi des clients multisites et la gestion en temps réel des contrats multisites continuent de revêtir une importance centrale. L'ouverture du marché de l'électricité a permis d'expérimenter sur le terrain la gestion des données énergétiques (GDE) existante, de l'affiner et de l'améliorer. Swisspower a acquis en Suisse un profil unique en matière de saisie, traitement et décompte des données de consommation de toutes les formes d'énergie, impôts et taxes compris.

Devant cette toile de fond, le service «Energy Accounting» suscite un intérêt nouveau tant chez les clients du secteur Approvisionnement que chez les gros consommateurs. Les produits de conseil comme «Energy Fit», mis au point par Swisspower, donnent aux EAE un instrument qui leur permet de calculer leur potentiel d'efficacité et – si nécessaire – de l'améliorer. Il convient également de citer les produits de conseil qui ont été créés ces dernières années dans le cadre de l'élargissement de la stratégie d'entreprise et continuent d'être appliqués

avec succès sur le marché. Par ailleurs, la fourniture de services de marketing fait l'objet d'une demande croissante. Nous investissons également un fort potentiel dans le Billing pour la clientèle d'affaires. Il regroupe sur un seul et même justificatif détaillé les centres de consommation pour l'électricité, le gaz, la chaleur ou encore d'autres données d'une entreprise nécessitant un décompte. Cette formule fait baisser, chez le client, les frais administratifs occasionnés par le traitement des factures. L'établissement de rapports supplémentaires ouvre de nouvelles possibilités en matière de gestion de l'énergie. La gamme actuelle de produits est, et l'a été, très appréciée dans le cadre de nouveaux partenariats de réseau et de projets. Elle fait l'objet d'une demande sans cesse croissante de la part de la clientèle d'affaires. Swisspower élabore, en coopération avec les partenaires actionnaires, des modèles appropriés afin de rendre l'activité de conseil encore plus souple. Swisspower doit avoir la garantie d'une indépendance encore plus grande que cela n'a été le cas jusque-là.

Le 20 juin 2009, l'adhésion des Regionalwerke AG Baden (services industriels régionaux Baden SA) démontre bien l'attractivité de rejoindre Swisspower en tant que partenaire actionnaire. Baden, qui utilise le réseau et ses services depuis deux ans, s'est vu de plus offrir l'opportunité de collaborer à l'adaptation permanente de la stratégie de Swisspower. Ainsi que l'a déclaré la direction des Regionalwerke AG Baden lors de sa décision d'adhésion, Swisspower démontre ainsi sa capacité de rallier, à travers toute la Suisse, des services industriels, petits ou grands, des producteurs et des distributeurs finaux, des entreprises et des mentalités différentes, à un système de valeurs commun.

«Swisspower est en bonne voie pour fédérer les services industriels, grands et petits, les producteurs et les distributeurs finaux autour de valeurs communes.»

Hugo Doessegger,
Directeur des Regionalwerke AG Baden

Les services industriels ont un bel avenir devant eux.

A l'interface de la prévoyance et de la démarche d'entreprise: le monde suisse de l'énergie est en pleine mutation. Comment, dans un tel contexte, des services industriels peuvent-ils se positionner avec succès sur le marché? En travaillant main dans la main avec quinze entreprises de fourniture d'énergie, Swisspower a mis au point des options stratégiques qui ont été publiées dans l'étude «Le service industriel de demain» («Stadtwerk der Zukunft»). Ce document expose cinq scénarios de marché pour l'année 2015: «Une place pour tous sur un marché serein». «Le nuage de la libéralisation est passé». «Rallier des groupes industriels». «La production décentralisée – une opportunité pour des services industriels forts». «Le concept du « Particularisme *Kleinstaaterei* écologique».

En 2010, chaque possibilité semble (encore) ouverte, les clés se trouvant dans les mains les plus différentes. Hans Jakob Graf, Président du Conseil d'administration de Swisspower émet à ce propos une remarque déterminante: «Les processus et interventions politiques dans le domaine des réseaux et de l'énergie sont les facteurs clés de ce secteur économique – au même titre que l'évolution des marchés européens en matière de prix du pétrole, du gaz et de l'électricité. C'est à cela qu'il faut impérativement s'adapter».

Le concept du «Particularisme *Kleinstaaterei* écologique» va-t-il marquer le paysage de l'approvisionnement futur? Le fait est que, dans un avenir proche, un marché continu de l'offre des producteurs va émerger. Ceci donne à réfléchir: l'ensemble des services industriels des villes et communes suisses ne produisent en effet que moins d'un cinquième de l'énergie électrique produite au niveau national. C'est peu. Pour l'avenir, le choix politique en faveur d'un «tournant énergétique» afin de renforcer la base de production sera donc le facteur décisif. Que signifient ces conditions-cadre pour l'adaptabilité de l'approvisionnement communal de demain? Un avantage ou un désavantage en termes de rentabilité?

Deux autres grandes tendances vont exercer, dans un avenir proche, une influence sur les coûts supportés par les services industriels. La révision, annoncée pour l'horizon 2014, de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), risque de générer, pour les distributeurs finaux, et plus particulièrement pour les services industriels, des goulets d'étranglement en termes de frais. Les services industriels seront cependant promis à un bel avenir s'ils réussissent à coupler leur ancrage local à une «intelligence horizontale», notamment en scellant des alliances avec des entreprises communes calquées sur le modèle de Swisspower.

«Si nous, les services industriels, unissons nos forces, nous jouerons à coup sûr en première ligue du secteur énergétique.»

Christian von Burg
Directeur de Stadtwerk Winterthur



09

Bilan et
compte de résultat.

Bilan au 31 décembre 2009.

Actifs	en 1'000 CHF	
	31.12.2009	31.12.2008
Actifs circulants		
Liquidités	22'858	19'030
Liquidités pour variations de prix	2'380	2'380
Créances issues de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	1'896	1'561
vis-à-vis de tiers	29'111	26'990
Du croire	-3'101	-1'085
Autres créances	797	313
Compte de régularisation actif	44'856	52'219
Total des actifs circulants	98'797	101'408
Actifs immobilisés		
Équipements de bureaux, informatique et licences	679	472
Rectification de valeur pour équipements de bureaux, informatique et licences	-302	0
Total des actifs immobilisés	377	472
TOTAL ACTIFS	99'174	101'880

Passifs

en 1'000 CHF

31.12.2009 31.12.2008

Capitaux étrangers à court terme

Engagements de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	12'812	14'630
vis-à-vis de tiers	11'475	9'937
Compte courant des variations		
de prix des entreprises liées	2'380	2'380
Emprunt à court terme d'entreprises liées	819	7'049
Autres engagements	4'244	2'347
Compte de régularisation passif	51'846	57'586
Provisions	2'118	825
Total des capitaux étrangers à court terme	85'694	94'754

Capital propre

Capital-actions	1'990	1'990
Réserves légales	326	186
Report du solde excédentaire	4'810	2'211
Bénéfice annuel	6'354	2'739
Total du capital propre	13'480	7'126

TOTAL PASSIFS	99'174	101'880
----------------------	---------------	----------------

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

	en 1'000 CHF	
	01.01.–31.12.09	01.01.–31.12.08
Produits des ventes d'énergie	225'759	192'880
Coût d'achat d'énergie	-210'598	-183'754
Produits des contrats énergie «Billing»	55'081	53'616
Coût d'achat de l'énergie pour les contrats «Billing»	-55'068	-53'617
Bénéfice dégagé par le domaine de l'énergie	15'174	9'125
Autres revenus	2'744	2'451
Frais de personnel	-4'919	-3'371
Frais de structures et de marketing	-4'366	-4'324
Amortissements	-303	-306
Bénéfice d'exploitation	8'330	3'575
Charges financières	-35	-79
Revenus financiers	54	90
Charges exceptionnelles (siège)	-357	0
Revenus exceptionnels (siège)	0	7
Bénéfice annuel avant impôts	7'992	3'593
Impôts	-1'638	-854
Bénéfice annuel après impôts	6'354	2'739

Annexe au 31.12.2009.

Généralités

Le compte annuel de la société Swisspower SA a été établi selon les prescriptions du droit suisse sur les sociétés anonymes.

Actifs immobilisés

Avec l'introduction de la comptabilité des immobilisations, la représentation est passée à la méthode d'amortissement indirect. Désormais, l'on montre le montant de l'acquisition et la rectification de valeur correspondante.

Valeurs d'assurance-incendie

Les valeurs d'assurance-incendie de biens immobiliers correspondent à la valeur neuve. Valeur totale CHF 300'000. (Année précédente CHF 300'000).

Système de contrôle interne (SIC)

Le Conseil d'administration a procédé à une évaluation complète des risques et pris des décisions en conséquence, afin de garantir que le risque d'une erreur majeure qui se produirait éventuellement dans le compte annuel puisse être catégorisé comme minime. Ce processus a été formalisé et sera mis en œuvre périodiquement.

Variation réserves légales

	en CHF	
	31.12.2009	31.12.2008
Solde au 1 ^{er} janvier	186'061	141'061
Affectation de la répartition du bénéfice	140'000	45'000
Affectation de l'agio sur l'augmentation de capital	0	0
Total réserves légales au 31 décembre	326'061	186'061

Affectation des résultats

	en CHF	
	31.12.2009	31.12.2008
Report de bénéfice	4'809'813	2'211'004
Bénéfice annuel selon compte de résultat	6'354'460	2'738'809
Total du bénéfice au bilan pour décision d'affectation par l'Assemblée générale	11'164'273	4'949'813

Proposition du Conseil d'administration

Attribution aux réserves légales	-669'189	-140'000
Attribution aux réserves libérées	-5'500'000	0
Report du bénéfice au bilan	11'164'273	4'949'813
Report à nouveau	4'995'084	4'809'813

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Swisspower AG
Zürich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Swisspower AG, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

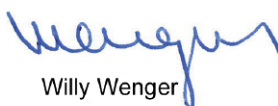
Rapport sur d'autres dispositions légales

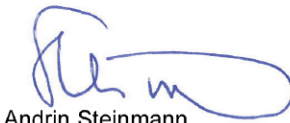
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG


Willy Wenger
Expert-réviseur
Réviseur responsable


Andrin Steinmann

Zurich, 1. avril 2010

Organes de la société.

Conseil d'administration

Président

Hans Jakob Graf

Président du Comité de direction de ewl energie wasser luzern

Vice-président

Kurt Bill

Président du Conseil d'administration de Energie Thun AG

Membres

Dr. Conrad Ammann

Directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Zürich

Christian von Burg

Directeur de Stadtwerk Winterthur

André Hurter

Directeur général de SIG Services Industriels de Genève

Alfred Janka

Direktor IBC Energie Wasser Chur

Daniel Kramer

Président du Conseil d'administration de Energie Wasser Bern

Daniel Schafer

CEO Energie Wasser Bern

Dr. David Thiel

Président du Comité de direction de IWB Basel

Marcel Wenger

Président de la ville de Schaffhausen

Direction générale

Alfred Bürkler

Directeur général

Manfred Hartmann

Energie

Werner Münger

Finances

Dr. Johannes Schimmel

Produits et Services

Organ de révision

PricewaterhouseCoopers AG

Adresses et liens des partenaires actionnaires.

Energie Wasser Bern

Monbijoustrasse 11
Postfach, 3001 Bern
Tel.: 031 321 31 11
www.ewb.ch

Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4
2504 Biel
Tel.: 032 326 17 11
www.esb.ch

Energie Thun AG

Industriestrasse 6
Postfach 733, 3607 Thun
Tel.: 033 225 22 22
www.energiethun.ch

ewl energie wasser luzern

Industriestrasse 6
6002 Luzern
Tel.: 0800 395 395
www.ewl-luzern.ch

ewz

Tramstrasse 35
8050 Zürich
Tel.: 058 319 41 11
www.ewz.ch

IBAAarau AG

Obere Vorstadt 37
Postfach, 5001 Aarau
Tel.: 062 835 00 10
www.ibaarau.ch

Industrielle Betriebe Interlaken

Fabrikstrasse 8
Postfach 536, 3800 Interlaken
Tel.: 033 826 30 00
www.ibi-interlaken.ch

IWB Basel

Margarethenstrasse 40
4002 Basel
Tel.: 061 275 51 11
www.iwb.ch

Regionalwerke AG Baden

Haselstrasse 15
5401 Baden
Tel.: 056 200 22 22
www.regionalwerke.ch

SIG

Chemin du Château-Bloch 2
Case postale 2777, 1211 Genève 2
Tel.: 0844 800 808
www.mieuxvivresig.ch

Sinergy Commerce SA

Rue du Simplon 4B
1920 Martigny
Tel.: 027 721 25 00
www.sinergy.ch

Städtische Werke Schaffhausen und Neuhausen am Rheinfall

Mühlenstrasse 19
8201 Schaffhausen
Tel.: 052 635 11 00
www.shpower.ch

Stadtwerk Winterthur

Untere Vogelsangstrasse 11
Postfach, 8402 Winterthur
Tel.: 052 267 61 61
www.stadtwerk.winterthur.ch

Swiss Mountain Power AG

c/o IBC Energie Wasser Chur
Felsenaustrasse 29, 7004 Chur
Tel.: 081 254 48 92
www.ibchur.ch

Technische Betriebe Kreuzlingen

Nationalstrasse 27
8280 Kreuzlingen
Tel.: 071 677 61 85
www.tbkruzlingen.ch

Technische Betriebe Weinfelden AG

Weststrasse 8
8570 Weinfelden
Tel.: 071 626 82 82
www.tbweinfelden.ch

Wasserwerke Zug AG

Chollerstrasse 24
6301 Zug
Tel.: 041 748 45 45
www.w wz.ch

Werkbetriebe Frauenfeld

Gaswerkstrasse 13
Postfach, 8503 Frauenfeld
Tel.: 052 724 53 45
www.werkbetriebe-frauenfeld.ch

Récapitulatif des partenaires actionnaires ainsi que des partenaires de réseau et de projet.



mai 2010

Creating
energy
solutions.



Swisspower AG

Limmatquai 4

Postfach 170

8024 Zürich

Tél. +41 (0)44 253 82 11

Fax +41 (0)44 253 82 31

info@swisspower.ch

www.swisspower.ch



Creating energy solutions.